

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 47

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 AVRIL 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 05 Avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 31 Mars 2014, s'est réuni en Mairie à 10 H 30 sous la présidence de Jean-Jacques KARMAN, doyen.

Etaient présents : BEAUDET Pascal, DERKAOUI Meriem, VALLY Sophie, DAGUET Anthony, CHERET Magali, KAMALA Kilani, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, SIGNATE Rouguy, REDOUANE Wassila, WOHLGROTH Antoine, DUCATTEAU Sylvie, ROZENBERG Silvère, MILLA Josiane, CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, TLILI Mohamed Fathi, FAGARD Alice, RABAH Hana, MBONDO Thérèse, KADDOURI Nourredine, PEJOUX Claudine, SANON Guillaume, LE MOINE Sandrine, YONNET Evelyne, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, HAFIDI Abderrahim, DIAKITE Yacine, LOGRE Benoît, VIGEANT Claire, AÏT-BOUALI Omar, YAOU El Abbassia, MENIA Fayçal, LENOURY Nadia, BIDAL Damien, **Conseillers Municipaux**,

Excusés :

M. PLEE Eric
M. SALVATOR Jacques

Représentés par :

Mme MARINO Danielle
Mme YONNET Evelyne

M. AÏT-BOULI Omar représenté par M. RACHEDI Hakim à partir de 11H30.

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana.

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014065

Signataire : ABW

OBJET : Election des adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L2121-2, L2122-2-1 et L2122-18-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 5 avril 2014 fixant à quatre le nombre des adjoints de quartier à élire en application de l'article L2122-2-1 précité,

Considérant l'appel au dépôt de listes prononcé par le Maire,

Considérant qu'au terme de cet appel, la liste suivante a été déposée auprès du Maire, telle qu'elle demeure annexée, ensemble la présente délibération, au procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints :

Liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers »,

Considérant que l'élection des adjoints de quartier au scrutin majoritaire de liste à bulletin secret s'est déroulé dans les conditions intégralement relatées au procès-verbal susvisé ;

Considérant que les adjoints de quartier connaissent de toute question intéressant à titre principal le ou les quartiers dont ils ont la charge, veillent à l'information des habitants et favorisent leur participation à la vie du quartier ;

Considérant qu'ils peuvent recevoir délégation de fonction en plus de ces attributions ;

Considérant que la liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers »,

A obtenu 36 voix au 1^{er} tour de scrutin ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

PROCLAME élue la liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers »,

DIT qu'en conséquence, les membres suivants du Conseil municipal sont élus adjoints au Maire selon le rang suivant :

15^{ème} adjoint au Maire : NEDELEC Soizig

16^{ème} adjoint au Maire : CHIBAH Salah

17^{ème} adjoint au Maire : MERCADER Y PUIG Maria

18^{ème} adjoint au Maire : RUER Marc

le Maire



Pascal BEAUDET

Reçu en Préfecture le : 07/04/2014

Publié le 07/04/2014

Certifié exécutoire le : 07/04/2014



le Maire

Pascal BEAUDET